



Le Réveil Social

ORGANE MENSUEL DU SAVT
Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs

N° 11 • DECEMBRE 2005

24^e année - Nouvelle série • Poste Italienne S.p.A. •
Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 2 DCB • AOSTE

ÉDITORIAL

Mondialisation et glocal *En marge du XIV^e Congrès Confédéral*

GUIDO CORNIOLO

Notre région s'insère de plus en plus dans un contexte global. Certains événements dramatiques et d'une portée mondiale ont bouleversé notre vie quotidienne: c'est le cas de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 en plein cœur de New York, des actes de terrorisme perpétrés par des intégristes musulmans en 2004 dans notre vieille Europe, avec notamment l'attentat de Madrid, ou encore de la guerre en Irak où les soldats italiens sont en première ligne, mais c'est aussi le cas d'autres guerres qui ont été oubliées, car les intérêts stratégiques occidentaux priment sur le génocide de communautés entières, celle des Tchétchènes, par exemple. Par ailleurs, un continent entier comme l'Afrique est meurtri par des guerres ethniques incessantes, blessé et privé de sa jeunesse par des maladies terribles comme le SIDA. Des millions d'enfants meurent de dénutrition, sont tués par la malaria ou même par une simple grippe uniquement parce qu'ils ne peuvent être soignés ni à l'hôpital ni dans un centre d'assistance sanitaire. L'Asie (et surtout la Chine, l'Inde et le Pakistan) traverse une révolution sociale et économique qui transforme la vie de centaines de millions de personnes, change leurs habitudes quotidiennes et professionnelles et par conséquent, leur identité ainsi que leurs us et coutumes. Ce type de croissance modifie la donne économique et financière mondiale, tout comme les intérêts géopolitiques in-

ternationaux. Désormais la grande économie et la politique américaine ne cherchent plus chez leurs partenaires asiatiques des marchés pour exporter leurs produits, mais plutôt des formes de collaborations privilégiées pour installer leurs industries sur ce continent, et ce, avec la cession de grandes marques, notamment dans le secteur stratégique des nouvelles technologies. C'est en tenant compte de ce contexte global que nous devons faire l'analyse de notre travail et mettre en place nos futures initiatives. Nous devons interagir avec ce type de système économique et situer notre action dans cette société globale: face à des horizons si vastes, nous pourrions avoir peur de la comparaison. Cependant, nous devons nous efforcer de ne pas rester trop attachés à nos certitudes, à notre réalité locale, ni à la défense obstinée de nos privilèges et de notre bien-être. Une telle fermeture serait le plus sûr moyen de perdre, à brève échéance, ce que nous avons si durement obtenu au cours des soixante dernières années d'histoire républicaine et d'autonomie régionale. Dans ce contexte, le rôle que le syndicat doit jouer est très important, il s'agit d'un rôle que je qualifierais de culturel et j'estime que l'organisation syndicale ne doit pas avoir peur d'empêcher sur le terrain de la politique, car elle est la garante des intérêts généraux, elle soutient les politiques économiques et sociales du pays qui ont pour objectif de mettre en place un Etat social plus équilibré, plus équitable et plus solidaire.



*Joyeux Noël et bonne année
Bon Tsalende é treinadan
Gut Winnacht un gut Naujoar
Buon Natale e felice anno nuovo*

XIV^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Résolution finale

Les délégués du SAVT, à l'issue des travaux de leur XIV^e congrès confédéral, qui a réuni à l'Hostellerie du Cheval Blanc d'Aoste plus de deux cents représentants de toutes les catégories,



Guido Corniolo

APPROUVENT

le rapport du secrétaire général et conviennent de l'importance des thèmes traités au cours du débat, à savoir: le travail, la solidarité, l'autonomie, l'identité et le développement durable;

SOULIGNENT

le fait que, malgré les profondes transformations qu'il a subies, le travail demeure, dans le marché globalisé qui caractérise notre époque, l'élément fondamental pour le développement civil et démocratique de notre société. La flexibilité de l'emploi ne peut être acceptée sans qu'une formation continue des travailleurs soit assurée; cela entraînerait des «salaires solidaires», susceptibles de permettre une vie digne à tous, et des garanties sociales équitables. La formation des jeunes et des adultes est l'un des thèmes prioritaires dans le cadre des débats relatifs aux choix économiques des Pays de l'Union européenne. Nous sommes conscients que la richesse des États, de l'Italie et de notre région repose sur les savoirs et les savoir-faire, car les changements continus modifient rapidement tant le besoin de formation que le niveau de maîtrise nécessaire pour répondre aux exigences sans cesse renouvelées du marché du travail;

EXPRIMENT

la nécessité de créer un réseau de solidarité entre les travailleurs pour la défense d'un état social équitable et solidaire, qui permette une juste redistribution des ressources.

PERSUADÉS

qu'il est nécessaire de valoriser les hommes et les femmes tout au long de leur vie et de faciliter le passage des jeunes du monde de l'école à celui du travail, par une réorganisation du système scolaire et en considérant l'éducation comme un investissement et non comme un coût, les délégués du XIV^e congrès confédéral du SAVT

DÉNONCENT

l'émergence de nouvelles fractures sociales non plus engendrées uniquement par la richesse mais aussi par les différences qui se créent entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas;

SOUHAITENT

que l'essor d'une société fondée sur la connaissance conduira à une vie commune civile, basée sur la ju-

stice, le progrès et la valorisation de la personne en tant qu'être humain complet et non comme simple instrument au service de l'économie;

CONSTATENT

combien la crise de tous les secteurs économiques, et en particulier de l'industrie, a affaibli la confiance des travailleurs, créé de nouvelles pauvretés et posé de graves problèmes d'emploi, avec l'expulsion du marché du travail de travailleurs ne bénéficiant pas d'amortisseurs sociaux appropriés;

AFFIRMENT

qu'il est nécessaire d'intervenir pour que la restitution du fiscal-drag soit garantie, par la modification des taux IRE et l'augmentation de la détaxation des revenus faibles et moyens. Parallèlement, ils revendiquent un nouveau mécanisme de revalorisation des retraites et un réajustement de celles-ci tenant compte de la réelle augmentation du coût de la vie;

SOLLICITENT

la mise en place d'une politique efficace de contrôle des prix et des tarifs;

RÉAFFIRMENT

la nécessité que le syndicat et tous les travailleurs valdôtains s'appliquent à défendre sans cesse notre autonomie, qui est l'expression institutionnelle de notre identité historique, culturelle, linguistique et économique;

RAPPELLENT

que le SAVT a toujours oeuvré pour le succès de l'idée fédéraliste, pour la création d'une société dont l'homme serait le centre et qui serait capable d'organiser les besoins, d'une société qui grandirait en partant de la base, avec la participation de tous les citoyens, et dans laquelle les institutions, tout en exerçant leur rôle politique et administratif, considèreraient comme une priorité absolue la coordination sociale et la promotion des intérêts solidaires de la communauté;

REJETTENT

la tentative du gouvernement italien de délégitimer le Statut spécial de la Vallée d'Aoste en supprimant, par la réforme de la constitution que le Parlement italien a récemment approuvée, des compétences spécifiques et en imposant ainsi un plus fort contrôle de l'état central sur l'activité administrative de notre Région;

SOUHAITENT

que la méthode de la concertation appliquée jusqu'ici, notamment dans le cadre du «Pacte pour le développement de la Vallée d'Aoste», qui doit être renforcé et amélioré, permette effectivement aux forces sociales, patronales et politiques de définir conjointement les objectifs stratégiques vers lesquels diriger les ressources économiques, structurelles et humaines dont la communauté valdôtaine dispose, dans un souci de développement durable;

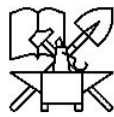
SOULIGNENT

que la Région Vallée d'Aoste reste un point de repère important dans le panorama italien et européen, du fait de ses investissements publics dans



La table de la Présidence

suite page 3



SAVT-INTERNATIONAL

CONSEU Identité et nouvelle immigration



A Barcelone, en Catalogne, du 30 septembre au 2 octobre la IV^{ème} assemblée de la CONSEU (Conférence des Nations sans Etats d'Europe) a eu lieu. Le thème central de la rencontre a été "nouvelle immigration e Nations sans Etats en Europe. Défis et solutions".

La réunion, se faisait l'écho d'une problématique d'une actualité brûlante, soulignait des aspects d'une question qui fait désormais partie de grands débats qui intéressent l'Europe Occidentale entière, servait pour approfondir certains dehors qui n'ont pas été traités et qui, inversement, revêtent une importance de premier plan, pour les Nations sans Etats en particulier et aussi pour tous les peuples en général. L'un des angles qui a le plus suscité d'intérêt chez les participants de la séance de travail de la CONSEU était le rapport direct entre de nouvelles immigrantes et/ou de nouveaux immigrants et la quête identitaire individuelle et collective.

En d'autres termes, la question qui se posait au cénacle est comment voit - il le panorama de néo migrants qui proviennent du soi disant Tiers Monde? La plupart des gens répond: voici cette personne qui est un Arabe ou bien un Asiatique ou bien enfin un Sud-américain... Généralement, nous repérons le nouvel arrivant, par un signe extérieur comme sa peau ou bien la forme de son visage. Au maximum, si nous voulons être plus précis, nous disons, par exemple, un Chinois ou bien un Equatorien ou bien enfin un Marocain... Cette mise au point est - elle suffisante pour définir l'identité d'une personne nouvelle entrante? Non, au moins du point de vue de Nations sans Etat qui font de la véritable quête identitaire leur cheval de bataille.

La réponse est négative car la définition donnée par les institutions publiques e par des moyens de communication de masse s'arrête à l'appartenance de l'immigré à un Etat donné, mais ne le reconnaît pas si cette ethnie est différent de celle qui est reconnue par l'Etat. Ainsi, n'est - ce pas la même chose que de reconnaître quelqu'un comme sujet marocaine et de procéder à la reconnaissance de jure de son appartenance à la population amazigh ou bien berbère (c'est le cas de la grande majorité des résidents "Marocains" en Europe). Nous pouvons penser la même chose d'un Chinois qui, en réalité est peut-être un Tibétain ou bien d'un Equatorien lequel est parfois un «maputxe»... Traiter l'autre pour ce qu'il est en tenant compte de son identité, équivaut à respecter sa dignité,

le considérer un interlocuteur bien défini, distinct et égal à nous comme le prénom et le nom de famille qui lui appartiennent.

A partir de cette attitude, il devient possible de commencer un dialogue entre deux personnes sur le même terrain d'entente, qui font du respect réciproque la base de l'interlocution. Il est évident que la respectabilité totale à autrui pour ce qu'il est suppose d'être respectables envers nous-mêmes, dans le sens que nous devons nous sentir impliquer dans ce discours en première personne, afin de transmettre à notre interlocuteur l'information claire et juste sur ce que nous sommes.

Celui qui vous écrit, par exemple, fera comprendre à son destinataire qu'avant toute chose qu'il Catalan ou bien Valdôtain, et que c'est par rapport à cet ethnonyme, à cette identité qu'il demande d'être reconnaissable. De cette façon il est possible de construire ensemble une société humaine qui donnera sûrement le fruit de la compréhension mutuelle, de l'acceptation réciproque, du large consensus social pour devenir toutes et tous ensemble actrices et acteurs d'une communauté sociétale.

A cet égard, l'auteur voudrait préciser que le but de cette proposition n'est pas d'obtenir l'assimilation ni l'intégration de l'autre dans la nouvelle collectivité hôte, mais de bien s'entendre pour lui offrir de participer à la construction d'un groupe qui sera une Région du Monde multiethnique. Par exemple, pour mieux exposer dans des termes appropriés cette logique propositionnelle: la langue du récepteur est sa langue et il est juste de la respecter.

La langue de compréhensibilité peut être un troisième code linguistique. Mais, la construction communautaire locale dans laquelle nous vivons se fait dans la langue du lieu. Ainsi, à titre d'exemplification il y a le peuple catalan auquel appartient, un maputxe (d'Amérique Latine). Celui-ci vient vivre en Catalogne où il a le droit de pouvoir parler sa langue avec les siens et l'espagnol (que nous savons tous) pour se faire comprendre. En outre, il doit être conscient qu'il faut qu'il apprenne et parle le catalan normalement pour participer comme citoyen à part entière à l'édification de la nation commune catalane.

C'est dans ces perspectives de travail de grande envergure que sont écrits les mots de la conclusion de l'Assemblée de la CONSEU: - "L'exercice du droit individuel de chaque immigré devrait être compris comme le droit de faire partie de la Communauté d'accueil. Il ne s'agit pas d'imposer à l'immigré son assimilation ou bien son intégration à une nouvelle société mais de lui demander de devenir coparticipant à un projet de vie collective s'articulant autour d'une Communauté dont il veut devenir un membre de plein droit." Encore une fois,

voici comment la CONSEU fait des propositions d'avant-garde afin que les droits des peuples deviennent source de vie démocratique.

LE PRESIDENT DU CIEMEN
(Auréli ARGEMÍ)

SAVT-SPETTACOLO

Mozione finale



Bruno Dallou

Nel quadro generale del XIV Congresso Confederale del SAVT, per il 09-10 dicembre 2005, si è svolto a Pollein il congresso di categoria degli iscritti Savt del Casinò de la Vallée SPA per il rinnovare i propri organismi direttivi ed eleggere i delegati al Congresso Regionale.

Il lavoro, lo sviluppo, la cultura, la solidarietà, l'identità e la globalizzazione sono le problematiche che impegneranno il SAVT nei prossimi quattro anni.

L'assemblea degli iscritti esprime forte preoccupazione per il permanere di una situazione di crisi che vede la Casa da Gioco di St.Vincent perdere cospicue quote di mercato, con una ricaduta economica in termini retributivi, negativa per l'insieme del personale.

Il SAVT spettacolo ritiene inderogabile una svolta radicale,rispetto all'attuale impostazione, nella gestione della politica di marketing e ospitalità della clientela mediante interventi straordinari in grado di aggredire il mercato. L'assemblea degli iscritti ritiene altresì necessario, in sintonia con una politica di razionalizzazione e riorganizzazione della Casa da Gioco, procedere urgentemente a riformare l'attuale disciplinare che regola i rapporti, per l'esercizio dell'attività, tra la Regione e la Casinò de la Vallée SPA, nonché le attuali norme che regolano l'assunzione del personale riportandole nel contesto contrattuale.

Ritengono inoltre in relazione, ad una politica di riorganizzazione della Casa da Gioco, necessario concludere rapidamente il confronto per il rinnovo contrattuale, sia nella parte economica che normativa, percorso ostacolato dalle rigidità assunte dal Consiglio di Amministrazione.

Infine l'assemblea rispetto alle continue richieste di apertura di nuove case da gioco, da mandato al Direttivo di Categoria di seguire gli sviluppi e di porre in atto le azioni necessarie per garantire le competenze acquisite dalle attuali case da gioco.

SAVT-SANTÉ

Mozione finale

I delegati del XIV congresso riunitisi in Aosta, presso la sede del S.A.V.T., dopo ampia discussione approvano la relazione del Segretario Claudio Nicco.

EVIDENZIANO la necessità di un maggiore dialogo con tutte le organizzazioni di categoria per affrontare i sempre più delicati temi della salute pubblica e del funzionamento della sanità nella nostra regione.

CONSTATANO con piacere che il bilancio regionale prevede una copertura delle spese sanitarie senza gravosi tagli, come invece appaiono esserci per il resto del paese.

PRENDONO ATTO del fatto che gli investimenti socio-sanitari nella nostra regione consentono di erogare servizi di qualità ai cittadini.

In particolare modo sottolineano la necessità di investire in alcuni specifici settori ospedalieri come per esempio U.O. di ortopedia e quello di geriatria che ancora presentano carenze operative di servizio; così come è necessario operare nel settore della riabilitazione per potenziare le strutture regionali.

È necessario aumentare i servizi di assistenza domiciliare integrata, portare a compimento il pieno coinvolgimento dei medici di base, in quella che è l'assistenza domiciliare sul territorio.

SOTTOLINEANO la necessità di aprire in tempi brevi strutture di R.S.A. (Residenze Assistite Sanitarie) in modo da consentire una adeguata cura dei malati anziani non autosufficienti.

In relazione alla localizzazione delle nuove strutture ospedaliere, identificate nell'allargamento della struttura di viale Ginevra oggi esistente, il S.A.V.T. Sanità ribadisce che non è pensabile un progetto di nuovo ospedale localizzato in altra area, considerati i cinquanta milioni di euro spesi investiti per l'ammodernamento dell'attuale struttura.

Decisioni diverse si sarebbero dovute prendere negli anni '90 quando si è deciso di investire nel rinnovo del vecchio ospedale Mauriziano.

AUSPICANO che i tempi di realizzo del nuovo progetto siano consoni e rapidi, in modo da creare una struttura efficiente e non già obsoleta alla sua apertura.

SI AUGURANO che in questo contesto la struttura del Bauregard possa essere adibita a R.S.A. e a centro riabilitativo.

CHIEDONO una maggiore attenzione sul territorio implementando tutte le strutture già oggi esistenti, ampliando funzioni e servizi in modo da soddisfare le esigenze di tutti i residenti.



Claudio Nicco



Pierre-Joseph Alliod

Le Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs est l'organisation des travailleurs valdôtains.

Les objectifs du SAVT sont:

- la défense et la promotion des intérêts culturels, moraux, économiques et professionnels des travailleurs de la Vallée d'Aoste et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail;
 - la rénovation et la transformation radicale des structures politiques et économiques actuelles en vue de la réalisation du fédéralisme intégral.
- Afin d'atteindre ses objectifs, le SAVT par la recherche, l'action et la lutte s'emploie à réaliser:
- la protection sociale des travailleurs, leur préparation culturelle et professionnelle, la protection de la santé, la mise au point d'un système de services sociaux adéquat et efficient;
 - la défense du pouvoir d'achat des salariés, l'emploi à plein temps des travailleurs et des jeunes de la Vallée d'Aoste dans tous les secteurs économiques;
 - la parité entre les droits des hommes et des femmes;
 - la prise en charge, de la part des travailleurs, de la gestion des entreprises où ils travaillent et de la vie publique en Vallée d'Aoste;
 - l'instauration de rapports avec les organisations syndicales italiennes et européennes et tout particulièrement avec les organisations syndicales qui sont l'expression des communautés ethniques minoritaires, en vue d'échanges d'expériences de lutte commune.



Le Réveil Social
mensuel, organe de presse
du SAVT

Rédaction

SAVT - 2, place Manzetti
téléphones: 0165.23.83.84
0165.23.83.94 - 0165.23.53.83
Enr. Tribunal d'Aoste n° 15
du 9 décembre 1982

Imprimerie

«Arti Grafiche E. Duc»
16 localité Grand-Chemin
11020 SAINT-CHRISTOPHE
téléphone: 0165.23.68.88
fax: 0165.36.00.14

Directeur responsable
Giorgio Rollandin

Coordination Syndicale
Guido Corniolo

Comité de rédaction

Claudio Albertinelli - Guido Corniolo
Alessia Dème - Fortunato Mafrica
Claudio Nicco - Felice Roux - Vilma Villot



XIV^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL

L'école et l'éducation en Vallée d'Aoste

GUIDO CORNIOLO

Le SAVT s'est toujours battu pour assurer la défense et l'application des articles 39 et 40 de notre Statut spécial.

Ainsi, en 1958 déjà, avec la création du SAVTME, le syndicat des maîtres d'école élémentaire, le SAVT a toujours lutté pour défendre l'école publique, une école de qualité, ouverte à tous et capable de former les futurs citoyens valdôtains, dans le respect des principes fondamentaux d'égalité et de liberté démocratique.

Voilà pourquoi notre attention se tourne aujourd'hui vers la réforme proposée par le Gouvernement italien: la réforme «Moratti», qui a été appliquée en Vallée d'Aoste avec l'approbation de la loi régionale n° 18 du 1er août 2005.

Cette réforme représente, à condition qu'on ne la subisse pas passivement, une grande occasion de redéfinir l'organisation et le fonctionnement même de toutes nos structures scolaires et éducatives.

Elle nous donne la possibilité d'améliorer les prestations que nous avons offert jusqu'à aujourd'hui et d'in-



Vilma Villot

roduire des systèmes éducatifs originaux et novateurs.

Nous devons donc être conscients de notre volonté d'exercer pleinement les compétences que la réforme délègue finalement à l'Administration régionale.

Il est nécessaire d'avoir une vision politique claire du parcours à suivre et de prévoir des financements suffisants pour soutenir le nouveau modèle d'école publique valdôtaine.

Cette nouvelle école doit avoir comme objectifs principaux:

- un bilinguisme réel;
- l'introduction de l'enseignement de nouvelles langues européennes;
- l'ouverture à l'expérimentation;
- l'interaction avec le monde du



Alessia Démé



L'inauguration du XIV^e Congrès

travail et avec le territoire. C'est une grande opportunité qui nous est donnée pour améliorer la qualité de l'offre formative.

Tous les sujets concernés par le processus éducatif (enseignants, familles, professionnels de l'école, dirigeants, collectivités locales...) doivent en être conscients et s'impliquer dans la phase d'élaboration des grandes lignes du programme. Les déclarations d'intention contenues dans le texte de la loi régionale n°18/2005 doivent être transformées en actions concrètes en vue du développement de tout le système scolaire valdôtain, et ce, à tous les niveaux (lycées, formation professionnelle, université, éducation permanente).

Nous devons exiger l'application réelle de notre bilinguisme à travers la parité effective des heures d'enseignement consacrées à la langue italienne et à la langue française, nous devons aussi réclamer l'utilisation du français comme langue véhiculaire d'enseignement, redéfinir les nouveaux programmes prévus par la réforme «Moratti» en les adaptant à nos exigences et à nos particularités historiques et culturelles.

Nous devons mettre en place, pour les enfants et les jeunes, un cursus bilingue effectif, afin de leur permettre d'obtenir des attestations européennes qui certifient la validité de l'enseignement dispensé par l'école valdôtaine.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, il est nécessaire de lancer une réflexion politique et institutionnelle afin de pouvoir appliquer et gérer de façon correcte notre autonomie scolaire.

Cette autonomie représente une formidable opportunité de responsabiliser les institutions scolaires et de les encourager à s'améliorer constamment, mais, mal gérée, elle pourrait créer de sérieux problèmes pour ce qui est de la fourniture des services.

Il faut donc définir les niveaux essentiels des prestations qui doivent être obligatoirement offertes par toutes les institutions.

L'autonomie ne peut en aucun cas être synonyme d'anarchie en matière de gestion et d'organisation.

Pour conclure, je tiens à prononcer quelques mots sur la promotion de notre francoprovençal au sein de l'école valdôtaine. La L.R. n° 18/2005 que j'ai déjà citée précédemment, parle précisément de

«promotion» et pas d'enseignement du francoprovençal.

Il est clair que notre syndicat ne peut que se réjouir de l'introduction du patois dans notre cursus scolaire.

Les questions portant sur la façon, le moment et les raisons de l'enseigner sont nombreuses, ne le nions pas, mais soyons confiants.

En effet, observons par exemple l'expérience positive qui a été menée jusqu'à présent par l'école populaire de patois: c'est une expérience à laquelle nous pouvons faire référence, car elle recèle les compétences et surtout l'esprit qu'il faut, pour faire apprécier et aimer la langue maternelle de notre peuple. Enfin, je ne ferais qu'une petite allusion à notre politique contractuelle pour les professionnels de l'école valdôtaine: en tant que syndicat, nous avons toujours soutenu la régionalisation du contrat de l'école en Vallée d'Aoste.

Aujourd'hui, il est temps de demander une réponse claire et définitive au Gouvernement régional. Il n'existe pas de coûts économiques supplémentaires qui ne soient pas déjà totalement à la charge de l'Administration régionale.

SAVT-FUNZIONE PUBBLICA



Claudio Albertinelli

AOSTA - Nella mattinata di lunedì 19 dicembre si è riunito per la prima volta il rinnovato direttivo del Savt/Funzione Pubblica, eletto in occasione del congresso di categoria tenutosi l'11 novembre.

Al primo punto dell'ordine del giorno vi era la nomina della segreteria che per i prossimi quattro anni dovrà guidare la categoria.

SUITE DE LA PAGE 1

Résolution finale

les secteurs social et sanitaire, des investissements qui permettent aux citoyens valdôtains d'accéder à des services de qualité, distribués de manière homogènes sur le territoire et garantissant à la communauté une meilleure qualité de la vie; dans cette optique, ils réaffirment la nécessité de décider, dans de brefs délais, la localisation des structures hospitalières dont la construction est prévue, afin que la qualité des services fournis ne subisse aucun changement;

la stagnation économique actuelle, peuvent perdre leur emploi ou se trouver dans une situation de désavantage et ne plus disposer de ressources économiques suffisantes;

RÉAFFIRMANT

la volonté de travailler de manière confédérale et unitaire avec les autres organisations syndicales pour défendre les droits de tous les travailleurs et pour répondre de manière plus incisive à la grave situation socio-économique que connaît l'Italie;

ENGAGENT le SAVT

à oeuvrer pour la création de nouveaux amortisseurs sociaux régionaux susceptibles d'éviter la marginalisation de la société des travailleurs et des citoyens qui, du fait de

PRÉCISENT

enfin, que les valeurs fondamentales auxquelles le SAVT se réfère ne peuvent faire abstraction de l'importance du principe de l'unité dans la diversité.

SAVT-TRASPORTI

Mozione finale

I delegati al XIV congresso di categoria del SAVT-Trasporti riunitisi ad Aosta il 24 Novembre 2005

APPROVANO all'unanimità la relazione del coordinatore di categoria e ne condividono gli indirizzi politici e di lavoro;

EVIDENZIANO la necessità di stipulare un contratto integrativo regionale per il TPL;

AUSPICANO una nuova stagione di relazioni sindacali improntate sulla correttezza e sul rispetto reciproco fra le parti;

RITENGONO l'ammodernamento e l'ampliamento del settore dei trasporti come nodo cruciale per affrontare la crisi dovuta all'impatto della globalizzazione;

ESPRIMONO forte preoccupazione rispetto alle linee del PREFIN laddove prevede una stretta sui conti delle aziende esercenti trasporti a fune senza immaginare una collocazione all'interno di una visione più organica del settore turistico;

CONDIVIDONO i temi proposti dal Direttivo Confederale per il XIV Congresso in programma il 9 e 10 Dicembre 2005 "Lavoro, Solidarietà, Autonomia Identità e Sviluppo Sostenibile";

INVITANO tutti i lavoratori ad aderire a FOPADIVA in vista delle futura fusione di FCS con il fondo e delle misere prospettive che la previdenza pubblica da alle nostre pensioni.

Conferma in qualità di segretario per Claudio Albertinelli.

A coadiuvare il segretario di categoria ci saranno tre vice: Alma Negri, con delega agli enti locali, Carlo Anselmet, con delega all'amministrazione regionale, e Silvana Cerise, delegata per la dirigenza.

La neoletta segreteria ha avuto mandato da parte del direttivo di operare durante il prossimo quadriennio per realizzare il programma dei lavori che è stato dibattuto ed approvato nei contenuti della mozione finale del congresso di categoria.

Priorità è stata data al rinnovo dei contratti regionali di lavoro. Al momento è in discussione all'ARRS il rinnovo del contratto relativo alla dirigenza.

A seguire si apriranno i lavori per il contratto delle categorie. Altro punto che vedrà impegnata la segreteria è quello relativo alla fusione dei due fondi di previdenza FCS e FOPADIVA.

In questo senso l'indicazione chiara è stata quella di operare affinché si crei un unico fondo di previdenza complementare per tutti i lavoratori della Valle d'Aosta.

Grande attenzione è stata poi riservata a quella che è la modifica della L.R. 45/95 che norma la disciplina del personale del Comparto Unico.

Dalla sua data di approvazione questa legge ha ormai subito diverse integrazioni e modificazioni ed ora necessita di una rivisitazione nel suo complesso.

L'impegno del SAVT/FP si svilupperà inoltre nella concertazione con gli enti coinvolti per arrivare ad una gestione condivisa del decentramento dei servizi dall'amministrazione regionale alle realtà locali.

Passaggio necessario per garantire un miglior servizio ai cittadini ma che deve avvenire con la massima tutela dei diritti dei lavoratori coinvolti.



SAVT-RETRAITÉS

Montjovet, 8 dicembre 2005

Festa annuale del SAVT

Solo un breve flash, quest'anno (per ragioni di spazio!), sulla festa del SAVT dell'8 dicembre.

La partecipazione, come nel recente passato, è stata numerosissima (circa 250 persone) e tutto si è svolto, credo, con la piena soddisfazione di tutti.

La giornata è incominciata, come al solito, con la Santa Messa, con canti, letture, omelia in lingua francese (un particolare ringraziamento a Don Montini per la sensibilità dimostrata verso il SAVT usando la nostra "langue maternelle").

Dopo la messa l'ottimo pranzo e la lotteria con ricchi premi. Il ricavato della stessa verrà devoluto, come negli ultimi tre anni, al "Progetto Pace" che segue e cura (ha costruito, tra l'altro, una casa di accoglienza) i bambini ed orfani bisognosi della Romania. Il Savt-Retrainés ha raccolto, a tale scopo, negli anni 2002-2003-2004-2005 la somma globale di euro 2.725.

Durante la festa abbiamo notato poi la presenza, sempre molto gradita di autorità regionali e di sindacalisti sardi e sud-tirolesi, venuti in Valle per il nostro Congresso dei giorni 9 e 10 dicembre.



Per la prima volta ha partecipato alla nostra festa dell'8 dicembre la più "famosa" orchestra della "Coumba Freide" e cioè "Mile e le Rodzo e Ner" che hanno saputo creare quell'atmosfera tipicamente valdostana con danze, canti e intrattenimenti musicali vari. Molto apprezzato da tutti il canto del nostro inno nazionale "Montagnes Valdôtaines", effettuato da tutti i commensali, come si conviene, rigorosamente in piedi.

L'ultima nota la vogliamo dedicare alla "mascotte" della nostra festa, il piccolo Axel Chuc di 21 mesi, sempre presente con i fortunati genitori e nonni, simbolo del nuovo spirito della festa del SAVT: festa di tutti, anziani, giovani, giovanissimi, ma tutti uniti in uno spirito di amicizia e di amore per la nostra terra, la nostra cultura e le nostre tradizioni.

Giorgio de la Coumba Freide

A.V.C.U. ASSOCIATION VALDÔTAINE CONSOMMATEURS USAGERS

Perchè non ci fidiamo più dei cibi che mangiamo?

Gridare al lupo, quando il lupo ancora non c'è, non solo è irrazionale, ma produce seri danni. Lo dimostra la saggia storiella di Pierino - mangiato dal furbo lupacchiotto - è la cronaca di questi ultimi mesi, con i sensazionalistici allarmi mediatici sull'epidemia di influenza aviaria. Gravi infatti le conseguenze di questa massiccia campagna di disinformazione: oltre a una corsa del tutto inutile all'acquisto di farmaci antivirali e vaccini, nel momento di maggior panico le vendite di carne di pollo sono diminuite del 60%, quelle delle uova del 40%, senza una reale giustificazione, visto che la presenza del virus H5N1 non è stata segnalata in Italia e non c'è dato che suggerisca che un eventuale virus possa trasmettersi con il consumo di carne o di uova. Da cosa dipende una simile reazione? E perchè solo in Italia il consumatore ha così tanta sfiducia?

Due le possibili risposte: la prima, e la più istintiva, è perchè il cibo genuino ha un valore centrale nelle nostre abitudini di vita. La seconda emerge da un'indagine della Commissione Europea per cui il consumatore italiano è il più preoccupato e il più pessimista, soprattutto per la scarsa fiducia nelle istituzioni. Inoltre dimostra di conoscere molto poco gli organismi di controllo e non ritiene affidabile l'informazione che riceve dai media. Tutto ciò ci induce a continuare

anche nel 2006 i corsi, già iniziati nel 2005, sull'educazione e l'informazione alimentare. Per costruire la fiducia è necessario coltivare la cultura della trasparenza, dell'autorevolezza e dell'indipendenza delle informazioni.

A caccia del riciclo conveniente

Per la prima volta in Italia uno studio, condotto in collaborazione con l'Osservatorio nazionale sui rifiuti, fa il punto sui prezzi dei prodotti ottenuti con materiali riciclati. La ricerca è collegata agli obiettivi stabiliti dal decreto n.203 del 2003, che invita le pubbliche amministrazioni ad acquistare, per il soddisfacimento dei loro bisogni di cancelleria, di materiale utile per edilizia, arredo urbano e altro, almeno il 30% di questi prodotti scegliendo quelli ottenuti con materiale riciclato. Oggetto dell'indagine sono stati oltre 1.400 prodotti: 278 di carta, 504 di legno, 271 di gomma e 371 di plastica: tutti rigorosamente ottenuti, per intero o parzialmente, grazie a materiali riciclati. In pratica la ricerca costituisce un primo strumento per aiutare le pubbliche amministrazioni a scegliere prodotti ecologici, ma anche convenienti sotto l'aspetto economico. Dal confronto tra prodotti riciclati e prodotti equivalenti ottenuti da materiali vergini, emerge infatti che in molti casi si spende meno ad acquistare articoli che sono tornati in vita dopo il riciclo.

Rosina ROSSET

Le Savt-Retrainés en Bretagne

Voilà finalement la photo de notre sortie de septembre en Bretagne! Vous l'attendiez, n'est-ce pas? Mais ce retard va permettre à ceux qui y ont participé de mieux savourer le souvenir d'une belle semaine de découverte de sites pittoresques et de monuments extraordinaires et, surtout, de remémorer sept jours de camaraderie et d'amitié. « Ah, toi aussi! ». C'était là le refrain qu'on entendait aux lieux de rencontre le jour du départ. Et ce fut d'abord la joie de partager avec quelques vieux amis ce voyage, mais aussi de faire de nouvelles connaissances et de nouer des relations inattendues. Ainsi, sur le car, une atmosphère de sympathie et de bonne humeur s'est bien vite établie. Ce n'est pas le cas ici de parcourir ensemble toute la tournée, mais certains flash reviennent spontanément à la pensée ainsi que la vision des villes visitées.

Le monastère clunisien de Paray-Le-Monial avec son église romane, l'insolite château de Chenonceau à cheval sur le fleuve avec ses magnifiques jardins (y compris celui potager!) ou celui, massif et puissant, d'Amboise, ville où mourut Léonard de Vinci; puis l'extraordinaire abbaye de Mont-Saint-Michel et la ville et le port de Saint-Malo avec leurs fascinantes hautes et basses marées; les calvaires bretons en pierre grise de Guimiliau et tous les au-

tres rencontrés le long du parcours, chefs-d'œuvre de l'art médiéval; la suggestive et sauvage pointe du Raz lancée dans les ondes de l'océan Atlantique; le magnifique et suggestif village médiéval de Locroan et la cathédrale gothique de Saint-Corentin à Quimper et ses vitraux; la ville fortifiée de Concarneau et la cathédrale de Vannes; les splendides vitraux de la cathédrale de Bourges... Et on ne peut pas oublier l'accueil chaleureux des membres de la municipalité de Plonéis, commune jumelée avec celle de Jovençan, avec lesquels nous avons pu échanger nos points de vue à l'égard des problèmes communs du maintien de la spécificité linguistique, de la sauvegarde des traditions et de la valeur de l'autonomie régionale. Rencontre fructueuse qui a démontré, une fois de plus, que les petits peuples englobés par les hasards de l'histoire dans les États modernes

veulent maintenir leurs caractères ethniques et leur identité culturelle et que face à la centralisation étatique la lutte est identique. Et comment peut-on oublier les paysages du Massif Central, de la plaine de la Loire, du Massif Armoricaïn ou des côtes atlantiques? Et les vastes vignobles, les champs de céréales ou de tournesol qui s'étendent à perte de vue, les grandes prairies qui se perdent à l'infini avec leurs troupeaux... tout un monde qui contraste avec la petitesse de nos biens minuscules et fragmentés. Tout cela a été assaisonné par l'amitié, la bonne humeur, les mots d'esprit. Enfin, une semaine bien remplie et inoubliable que nous devons à l'organisation parfaite de Rinaldo Zublena et Georges Rollandin que nous remercions et auxquels nous demandons: « Alors, à quand et où le prochain voyage? »

j.-c. p.



Rivalutazioni terreni estese al 2006!

Fino al 30 giugno 2006 sarà possibile rideterminare il costo d'acquisto dei terreni agricoli e delle aree edificabili

JEAN-CLAUDE MOCHET
E GIULIA PASI

La rivalutazione dei terreni agricoli e delle aree fabbricabili, da anni, è un'agevolazione verso la quale i contribuenti valdostani hanno manifestato vivo interesse!

Grazie al decreto legge n. 203/2005, collegato alla manovra Finanziaria per il 2006, sono stati, difatti, riaperti i termini per beneficiare della disposizione agevolativa. I nuovi termini per la rivalutazione prevedono che, entro il 30 giugno 2006, debba essere redatta e asseverata in tribunale, dal giudice di pace o da un notaio, la perizia giurata di stima, da parte di un professionista abilitato (ingegnere, architetto, geometra, dottore agronomo, agrotecnico, perito agrario o perito industriale edile), effettuando, sempre entro tale data, il versamento dell'imposta sostitutiva delle imposte sui redditi, pari al 4 per cento del valore periziato.

Oggetto della rivalutazione sono i terreni o le aree fabbricabili posseduti alla data del 1° gennaio 2005. Coloro che, invece, hanno già aderito alla precedente rivalutazione, ove lo ritengano opportuno, potranno, comunque, usufruire delle nuove disposizioni agevolative, rideterminando il costo d'acquisto, mediante una nuova perizia di stima, nonché procedendo al versamento dell'imposta sostitutiva sull'intero nuovo valore. In tale ipotesi, il soggetto interessato potrà richiedere

il rimborso di quanto già versato in precedenza. Nel caso in cui, invece, il contribuente intenda avvalersi della rivalutazione con riguardo ad una pluralità di aree e terreni, è necessario che il versamento sia riconducibile al valore attribuito a ciascuna delle aree e terreni. Il pagamento può, anche, avvenire, in tre rate annuali (30 giugno 2006, 30 giugno 2007 e 30 giugno 2008) di pari importo, oltre gli interessi del 3 per cento. E' da sottolineare che il versamento dell'intera imposta sostitutiva, oltre il termine previsto dalla norma, non consente l'utilizzo del valore rideterminato ai fini del calcolo della plusvalenza realizzata.

Il vantaggio principale è di non doversi preoccupare della tassazione di un'eventuale plusvalenza, derivante dalla cessione di un terreno o di un'area fabbricabile. La rivalutazione consente, infatti, di abbattere le plusvalenze derivanti dalla vendita di terreni e aree fabbricabili, date dalla differenza tra il corrispettivo lordo percepito e il costo d'acquisto del cespite aumentato di ogni altro costo inerente (onorario notarile, oneri di urbanizzazione, ecc...), assumendo, in luogo del costo d'acquisto, il valore determinato sulla base della perizia giurata di stima. Il nuovo valore determinato a seguito della rivalutazione, sarà, così, assunto quale valore iniziale per il calcolo della plusvalenza, purché questa si realizzi successivamente alla redazione della perizia giurata.